

▶ 1

▶ Introduction

▶ 1.1 Informations importantes



Français

Traitement des appareils électriques et électroniques en fin de vie (applicable dans les pays de l'Union Européenne et aux autres pays européens disposant de systèmes de collecte sélective).

Ce symbole, apposé sur le produit ou sur son emballage, indique que ce produit ne doit pas être traité avec les déchets ménagers. Il doit être remis à un point de collecte approprié pour le recyclage des équipements électriques et électroniques. En s'assurant que ce produit est bien mis au rebut de manière appropriée, vous aiderez à prévenir les conséquences négatives potentielles pour l'environnement et la santé humaine. Le recyclage des matériaux aidera à conserver les ressources naturelles. Pour toute information supplémentaire au sujet du recyclage de ce produit, vous pouvez consulter votre municipalité, votre déchetterie ou le magasin où vous avez acheté le produit.

Merci d'avoir choisi ce produit, nous sommes sûrs que vous en serez pleinement satisfait. Ce système vous apportera plus de sécurité lors d'une marche arrière en voiture.

Nos produits sont régulièrement mis à jours dans le cas où le produit subit une évolution. Veuillez noter que vous pouvez constater des différences entre le manuel et le produit.



Par la présente, ESM déclare que le modèle PKM 50 est conforme aux exigences et aux autres dispositions de la directive 89/336/EEC et aux exigences de la directive basse tension DBT 73/23 modifiée par la directive 93/68.



Les produits PEEKTON sont tous fabriqués selon les normes RoHS depuis le 1er juillet 2006.



La société ESM est membre fondateur de la société ECOLOGIC afin de collecter sélectivement, puis traiter les Déchets des Equipements Electriques et Electroniques ménagers (DEEE) en fin de vie.



Ce symbole indique que votre appareil est pourvu d'une double isolation électrique prévue pour les appareil de classe II.



► Service après-vente

ASSISTANCE: 0820.03.03.03*

Votre appareil est garanti 1 an pièces et main d'oeuvre. Toute immobilisation dans un centre SAV excédant 7 jours, entraîne automatiquement une prolongation de la garantie pour une durée égale à cette période d'immobilisation.

En cas de défaut de fonctionnement pendant la période de garantie, vous pouvez contacter notre HOTLINE au 0820.03.03.03(*) qui vous indiquera la procédure à suivre. Lors de l'envoi de votre produit dans un centre agréé, nous vous prions de joindre la copie de votre facture d'achat ou du ticket de caisse et d'écrire dessus la nature de la panne constatée. Notre garantie exclue toute défektivité due à une utilisation anormale, les dégâts matériels, la reprise de toute intervention effectuée par un tiers non autorisé par PEEKTON ainsi que :

- ⇒ Les tentatives de réparation effectuées par une station technique non agréée.
- ⇒ L'absence du numéro de série ou de preuve d'achat.
- ⇒ Les incidents entraînés par l'emploi de consommables ou d'accessoires non conformes aux spécifications PEEKTON.
- ⇒ Toutes opérations qui incombent à l'utilisateur, lesquelles sont décrites dans le manuel d'utilisation.
- ⇒ Une alimentation électrique non conforme aux spécifications d'installation et d'environnement.
- ⇒ Les accidents ou catastrophes y compris les incendies, dégâts des eaux, foudre et tremblements de terre.
- ⇒ Les pièces d'usure normale dites consommables : Piles, accus etc...
- ⇒ Le remplacement de pièces cosmétiques ou de pièces dues à la détérioration ou à la déformation anormale d'un produit.
- ⇒ Les accessoires égarés ou manquants.
- ⇒ Lorsqu'un produit est utilisé à titre professionnel.

IMPORTANT : Veuillez conserver une preuve d'expédition de votre produit.

Adresse SAV :

**Sté NES (SAV PEEKTON), Rue des Genêts,
Zone de la Saussaye, 45545 SAINT CYR EN VAL**

Hot Line : 0820.03.03.03

(*) Du Lundi au Vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h (0,15 €/mn)

Site Internet : peekton.com

Informations : info@peekton.com

3

► Description de l'appareil

► 3.1 Caméra et Ecran



► 3.2 Spécifications techniques

	Ecran	Caméra
Alimentation	DC12V	DC12V
Consommation	200mA	100mA
Fréquence	2.4 MHz	2.4 MHz
Résolution	380 lignes	380 lignes
Angle de vue		150°

▶ 4

▶ Exemple d'installation

Ce chapitre vous présente un exemple d'installation sur un véhicule.
Bien entendu, l'installation peut s'avérer différente en fonction du type de véhicule sur lequel vous souhaitez installer cet accessoire.

Etape 1 : Installation de la caméra

- A) Déposez la garniture plastique intérieure de votre coffre afin d'accéder aux faisceaux électriques (feux, éclairage plaque, ...).



- B) Déposez le système d'éclairage de la plaque d'immatriculation afin d'y passer le câble de la caméra.



▶ 4 ▶ Exemple d'installation

- C) Fixez la caméra sur le rack de la plaque d'immatriculation. Il peut être nécessaire de percer la carrosserie. (Assurez-vous de la pose des butées de protection).



- D) Passez le câble de la caméra dans l'orifice de l'éclairage de la d'immatriculation afin de récupérer la prise jack à l'intérieur du coffre.

NOTE : Pour la fixation de la caméra de recul sur la carrosserie de votre véhicule, vous pouvez utiliser plusieurs systèmes ; ensemble vis-écrous, rivets ou encore collage.

Afin de limiter les risques de dégradation, nous recommandons l'utilisation de rivets ou de vis-écrous.

▶ 4

▶ Exemple d'installation

Etape 2 : Installation du transmetteur

A) Garniture plastique intérieure déposée, fixez le transmetteur à l'intérieur de votre coffre en prévoyant le raccordement à la caméra de recul.



B) Ensuite, raccordez le transmetteur à la caméra de recul à l'aide du connecteur Jack.



C) Raccordez le fil +12V (rouge) du transmetteur au fil +12V du feu de recul. Puis, raccordez le fil de masse (noir) au chassis du véhicule.

▶ 4

▶ Exemple d'installation

D) Une fois les raccordements effectués, vous pouvez reposer les garnitures plastiques intérieures afin de masquer l'installation électrique.



NOTE : Nous vous invitons à tirer discrètement le câble du transmetteur le long de la carrosserie jusqu'au connecteur du feu de recul. Prévoyez la longueur de câble nécessaire à l'ouverture de votre coffre (en fonction de l'installation).

▶ 4

▶ Exemple d'installation

Etape 3 : Installation du moniteur

- A) Positionnez le moniteur sur le tableau de bord de votre véhicule à l'aide du support à ventouse fourni.
- B) Raccordez le cordon d'alimentation du moniteur à l'allume-cigare du véhicule.



NOTE : Le moniteur ne s'allume qu'au passage de la marche arrière afin d'afficher signal vidéo de la caméra de recul.
Le moniteur doit être raccordé sur la prise allume-cigare pour être alimenté et fonctionner.



Declaration of Compliance with EU RoHS Directive

Brand Name : PEEKTON
Model: PKM 50

PEEKTON declares to all partners in Europe that it has completed RoHS transition.

In 2006 PEEKTON assessed chemical substances in the components and material used in all its products and identified all components and materials containing one or more hazardous substances restricted by the RoHS directive of the European Union-namely, mercury, lead, cadmium, hexavalent chromium, PBB and PBDE. PEEKTON accomplished the non-use of these substances in almost all its products excluding applications that are under the maximum concentration values specified in the directive and those that are exempted or expected to be exempted from the RoHS directive. While to exhaust existing stocks in the company warehouse in different EU countries, PEEKTON is well prepared and will have no problem in meeting the RoHS requirement that all products put on the European market after 1st July 2006 will be free of 6 regulated substances (except the exempted).

As a kind of measures to verify the RoHS of its whole supply chain, PEEKTON is operating supply chain management program, which inspects environmental management systems of its suppliers especially focused on 6 regulated material management from 2005 and continuously educating suppliers through several environmental audit.

The RoHS directive does not specify how companies can demonstrate its RoHS compliance, but common understanding in the industry is rely on presumption of conformity and self-declaration. According to this understanding, no documentation on RoHS compliance will be needed when companies put their products on the European market, while companies will be obliged to provide documents on its RoHS compliance policy and implementation when requested to do so by market surveillance organizations of EU member states. PEEKTON has kept all records on ROHS compliance of each component and material in an electronic database to be prepared for such requests.

